



CONSEIL D'ÉTAT section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 26 mai 2021 par le Vice-Ministre-Président, Ministre de la Santé et des Affaires sociales, de l'Aménagement du territoire et du Logement de la Communauté germanophone sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté germanophone 'modifiant la partie réglementaire du Code du Développement territorial', a été rayée du rôle le 25 juin 2021, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.